

Préambule au CSE Siège du 7 décembre 2020

2020, une sale année

2020 se termine, l'année aura été éprouvante pour tous. Personne n'était préparé à affronter une épidémie de cette ampleur. Il y a ceux qui ont été malades ou qui ont eu des malades dans leur entourage, ceux qui continuent à venir travailler et à prendre les transports en communs, avec la part de risques que cela comporte, il y a le télétravail massif, plus ou moins bien vécu.

Pour tous l'isolement, le rétrécissement de la vie sociale, dans la sphère privée comme au travail, est de plus en plus pesant et insupportable. Le manque de contacts sur les lieux de travail, avec les collègues, fini par être destructeur. L'entreprise s'est peu à peu divisée entre ceux qui ont été présents sur les sites depuis le début et ceux qui ont été contraints de travailler à domicile.

En dépit de ces difficultés, chacun a fait le maximum pour que la télévision de service public continue d'assurer ses missions d'information, de culture et de divertissement. Les élus, délégués et représentants du personnel ont, pour leur part, veillé à la mise en place des mesures sanitaires, alertant sur les insuffisances et relayant les demandes des salariés.

Dans ce contexte, qui nécessiterait une bienveillance particulière, les fautes de management sont d'autant plus révoltantes. Au Siège, après le licenciement brutal d'un comptable au mois de juillet, nous venons d'avoir celui des illustrateurs sonores. Ils ont appris, par visioconférence, que leur emploi était supprimé, avec une semaine, pas plus, pour faire leurs cartons et s'inscrire à Pôle Emploi.

Quelle indécence ! Et quel mépris du dialogue social, les élus du personnel n'ont même pas été informés et la décision sera présentée en CSE, une fois le forfait accompli.

Il y a aussi toutes les réorganisations qui se poursuivent, au pas de charge, avec l'effet d'aubaine de la crise sanitaire qui amplifie les effets négatifs sur l'emploi et les conditions de travail. Le projet CDE, initialement justifié par l'implantation d'une nouvelle architecture, « la control room » visant à assurer la diffusion de l'ensemble des antennes, semble désormais se limiter à un plan d'optimisation et de réduction d'emplois.

A la direction de la communication où la direction avait promis une réorganisation « à iso effectifs », les salariés ont été contraints de re-postuler sur les postes en envoyant des lettres de motivation pour justifier leur employabilité, on constate un nombre conséquent de postes non

comblés.

En cette fin d'année les salariés regardent aussi le bas de leur feuille de paye. Les comités salaires, une nouvelle fois, ont mis à nu la gestion catastrophique des salaires.

L'année dernière, 60 % des augmentations ont été inférieures à 2 %. De maigres augmentations qu'il a fallu attendre entre 3 à 5 années pour en bénéficier. Et comment justifier des disparités de 4 000 € à 5 000 € entre 2 salariés aux conditions identiques ?

En décembre vont tomber aussi les « primes covid », ou primes exceptionnelles. Ces primes sont une perversion de la politique salariale. Non seulement elles sont financées par un hold-up sur l'enveloppe des augmentations individuelles, mais elles seront distribuées sans aucun critère connu et dans la plus grande opacité : qui aura 300 €, 600 €, 1 000 €... ou zéro ? Comment sera opéré ce tri entre salariés méritants et non méritants ? C'est vraiment un sale boulot que l'ex-directeur des rémunérations a fait retomber sur les épaules des N+1.

2020 s'achève enfin, voici 2021... qui va commencer, le 3 janvier, par le rallye Dakar en Arabie Saoudite. Le rallye de la honte pour FTV qui une nouvelle fois se fait complice de la campagne de communication d'une des plus féroces dictatures de la planète : « *Si on peut donner un coup de main pour donner une meilleure image de l'Arabie Saoudite, ça serait parfait* » déclarait le coureur automobile, Stéphane Peterhansel, l'année dernière sur le site France Info. Bravo pour ce coup de main de FTV, pour la deuxième année consécutive !

On nous dit que le Dakar est un « paquet cadeau » d'ASO, filiale du groupe Amaury, livré avec le Tour de France. Personne ne nous fera croire que FTV, qui assure depuis des années la couverture médiatique des plus grands événements sportifs, n'a pas les moyens de s'imposer dans ses négociations avec ASO pour faire respecter nos valeurs de service public.

Cette année, en plus, il y a le facteur attentats. Est-ce que tous les risques ont bien été mesurés par la direction des sports et de FTV ? Et l'information ? L'année dernière le 20h a fait l'impasse totale. Aucun sujet, aucun reportage pour montrer « l'envers du décor », comme le dit Amnesty International ? Coupable silence, à l'exception d'un seul sujet de desk, au 19/20.

Et cette année, va-t-on profiter de « l'ouverture » du prince Mohammed Ben Salmane pour montrer l'autre face de l'Arabie, la vraie face : celle de la répression, de la prison pour les militantes et militants des droits humains, celle des 184 exécutions, ou bien l'information va-t-elle désertir une nouvelle fois ?

On peut espérer que non, histoire de commencer l'année 2021 sur des bases un peu plus conformes à nos valeurs.

Paris, le 7 décembre 2020